

# LE TRAITEMENT DES FRAIS PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE

## OBJECTIFS

- Identifier la réglementation applicable aux frais professionnels.
- Appliquer la législation sociale relative aux frais professionnels.

## PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

### Praticiens de la paie :

- Services Comptables & Financiers

### Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

**Prérequis :** Traiter la paie au quotidien. Une évaluation des prérequis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

- Professionnel
  Avancé
  Expert

## MODALITÉS

### Intervenant :

Spécialiste en droit social, inspecteur URSSAF (intervient avec impartialité et neutralité).

### Moyens pédagogiques & techniques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

### Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne	1 JOUR 7 heures
Société	760 € HT
Cabinet d'expertise-comptable	570 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1900 € HT

**DISTINGUER ET APPLIQUER LA BONNE MÉTHODE CONCERNANT LES SOMMES EXCLUES DE L'ASSIETTE DES CONTRIBUTIONS SOCIALES AU TITRE DE L'ARTICLE L 136-1-1 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

**LE CONCEPT DE FRAIS PROFESSIONNELS ET LA RÉALITÉ DE FAITS**

- Fondement juridique et application

**IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES NATURES DE FRAIS ET LEURS RÈGLES D'EXONÉRATION SPÉCIFIQUES :**

- Repas - Petit déplacement : en fonction du secteur d'activité et du contrat de travail du salarié concerné
- Les indemnités de grand déplacement en France et à l'étranger
- Les dépenses entreprises par le salarié en matière de frais de transport et les limites d'exonération prévues par les textes :
  - Utilisation du véhicule personnel, Indemnités kilométriques, ...
- La mobilité professionnelle et les frais de déménagement :
  - Quelles règles applicables ?
- La prise en charge par l'employeur des outils issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- La notion de télétravail et les frais inhérents que l'on peut prendre en charge pour le salarié
- La législation relative aux dépenses d'entretien des vêtements de travail

**APPLIQUER LES RÈGLES SOCIALES ET RESPECTER LES LIMITES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES**

- Traiter le cas particulier des dirigeants d'entreprise.

Scannez pour choisir votre session de formation

